

Les familles de victimes de l'attentat de Nice ont rendez-vous avec les juges chargés de l'enquête

mardi 20 novembre 2018, par [Thémis](#)

Ce mardi 20 novembre à 14h30, les juges du pôle antiterroriste de Paris chargés de l'enquête sur l'attentat de Nice réunissent à huis-clos, au palais Acropolis, les parties civiles pour les informer des avancées des investigations.

Les victimes et les familles des 86 personnes décédées suite à l'attentat de Nice en sauront plus sur l'enquête en cours ce mardi 20 novembre après-midi. Tout au moins peuvent-elles l'espérer.

Les juges du parquet de Paris en charge de l'enquête pour « assassinats et tentatives d'assassinats en bande organisée en lien avec une entreprise terroriste », « tentatives d'assassinat sur personnes dépositaires de l'autorité publique » et « association de malfaiteurs terroristes en vue de préparer des crimes d'atteintes aux personnes » ont donné rendez-vous aux parties civiles du dossier au coeur de Nice, au Palais Acropolis, à 14h30.

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu, dont une à Nice, le 27 juin 2017.

Elle avait réuni près de 300 personnes, victimes, proches et avocats et s'était déroulée à huis-clos.

Près de 583 parties civiles sont concernées par ce dossier.

Le 14 juillet 2016, Mohamed Lahouaiej-Bouhlel a provoqué la mort de 86 personnes en roulant avec un camion sur la promenade des Anglais peuplée de spectateurs du feu d'artifice de la Fête nationale. L'enquête porte sur les complicités du terroriste. Huit personnes sont mises en examens, dont six sont toujours écrouées.

Une autre réunion aura lieu le 28 novembre à Paris afin de permettre aux parties civiles d'autres régions de France de s'informer.

Source : France 3

Auteur : Laurence Collet

Date : 20/11/2018